

VAL DE FRANCE LANCE LA COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX

Val de France
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Du 1^{er} mars au 30 novembre, Val de France organisera, dans les secteurs pavillonnaires, la collecte de vos déchets végétaux.

COMMENT PRESENTER VOS DECHETS VEGETAUX ?

Les tontes, les feuilles, les résidus d'élagage et de taille, les petits branchages... devront être mis dans les sacs en papier biodégradable qui seront distribués, en porte à porte, par des agents de la société Véolia au cours des mois de février et mars.

Chaque foyer disposera de 30 sacs.

Les personnes qui auront besoin de sacs supplémentaires pourront s'en procurer en appelant le N° vert 0 800 321 231

(Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Appel gratuit depuis un poste fixe).

Les sacs leur seront remis après présentation d'un justificatif de domicile.

Les branchages, eux, doivent être disposés en fagots, d'un mètre de longueur maximale, ficelés avec des liens naturels (ficelle, raphia...).



ATTENTION

les déchets végétaux mis dans des sacs en plastique ne seront pas collectés.

Vous pouvez également déposer vos déchets verts à la déchèterie.

CALENDRIER DE LA COLLECTE DES DECHETS VEGETAUX AU DOS DE CE DOCUMENT

